

Les établissements culturels

1 Une part des établissements dont l'activité est consacrée à la création artistique plus importante en Bretagne

Répartition des établissements ayant déclaré une activité principale du champ culturel* en 2012

Activités culturelles (activités statistiques de la NACE Rév.2, 2008)	Établissements dont l'activité principale est dans le champ culturel			
	Nombre		Répartition en %	
	Bretagne	France métropolitaine hors Île-de-France	Bretagne	France métropolitaine hors Île-de-France
CRÉATION ARTISTIQUE	13 161	164 954	66,9	61,1
PATRIMOINE	2 007	29 884	10,2	11,1
TRANSMISSION DES SAVOIRS	783	12 637	4,0	4,7
INDUSTRIES CULTURELLES	2 979	46 688	15,1	17,3
TOTAL HORS PUBLICITÉ	18 930	254 163	96,2	94,2
PUBLICITÉ	757	15 647	3,8	5,8
TOTAL	19 687	269 810	100,0	100,0

* Le champ de la culture est défini comme une liste de codes APE (activité principale exercée) voir Définitions.

Source : Insee, Clap 2012.

2 Une part des établissements dont l'activité est consacrée aux arts visuels et au spectacle vivant plus élevée en Bretagne

Répartition des établissements dont l'activité principale appartient au champ culturel* (hors agence de publicité) en 2012

Activités culturelles (activités statistiques de la NACE Rév.2, 2008)	Établissements dont l'activité principale est dans le champ culturel			
	Nombre		Répartition en %	
	Bretagne	France métropolitaine hors Île-de-France	Bretagne	France métropolitaine hors Île-de-France
CRÉATION ARTISTIQUE	13 161	164 954	69,5	64,9
Arts visuels	9 187	117 194	48,5	46,1
Création artistique relevant des arts plastiques	4 303	43 798	22,7	17,2
Autre création artistique	3 094	37 357	16,3	14,7
Activités spécialisées de design	992	20 700	5,2	8,1
Activités photographiques	798	15 339	4,2	6,0
Spectacle vivant	3 974	47 760	21,0	18,8
Arts du spectacle vivant	3 418	39 950	18,1	15,7
Activités de soutien au spectacle vivant	451	6 428	2,4	2,5
Gestion de salles de spectacles	105	1 382	0,6	0,5
PATRIMOINE	2 007	29 884	10,6	11,8
Architecture	1 828	27 509	9,7	10,8
Activités d'architecture	1 828	27 509	9,7	10,8
Conservation du patrimoine	179	2 375	0,9	0,9
Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	85	1 237	0,4	0,5
Gestion des bibliothèques et des archives	57	728	0,3	0,3
Gestion des musées	37	410	0,2	0,2
TRANSMISSION DES SAVOIRS	783	12 637	4,1	5,0
Enseignement culturel	783	12 637	4,1	5,0
INDUSTRIE CULTURELLE	2 979	46 688	15,7	18,4
Audiovisuel	858	13 244	4,5	5,2
Production de films institutionnels et publicitaires	229	3 299	1,2	1,3
Enregistrement sonore et édition musicale	165	2 318	0,9	0,9
Projection de films cinématographiques	96	1 263	0,5	0,5
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	81	1 210	0,4	0,5
Production de films et de programmes pour la télévision	74	1 591	0,4	0,6
Édition et diffusion de programmes radio	71	1 097	0,4	0,4
Production de films pour le cinéma	57	1 042	0,3	0,4
Location de vidéocassettes et disques vidéo, édition et distribution vidéo, de jeux électroniques, de chaînes thématiques, de chaînes généralistes et distribution de films cinématographiques	85	1 424	0,4	0,6
Commerce	753	13 712	4,0	5,4
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	473	9 915	2,5	3,9
Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	246	3 299	1,3	1,3
Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé	34	498	0,2	0,2
Presse	499	6 385	2,6	2,5
Activités des agences de presse	298	2 572	1,6	1,0
Édition de revues et périodiques	102	2 223	0,5	0,9
Édition de journaux	99	1 590	0,5	0,6
Édition et traduction (hors enregistrements sonores)	869	13 347	4,6	5,3
Traduction et interprétation	723	11 096	3,8	4,4
Édition de livres	146	2 251	0,8	0,9
TOTAL	18 930	254 163	100,0	100,0

* Le champ de la culture est défini comme une liste de codes APE (activité principale exercée) voir Définitions.

Source : Insee, Clap 2012.

Un ensemble composite

Selon les travaux d'Eurostat et du ministère de la Culture et de la Communication, les activités de la culture rassemblent la création artistique (arts visuels et spectacle vivant), le patrimoine (architecture et

patrimoine), l'enseignement artistique, les industries culturelles (audiovisuel, commerce de journaux, livres, musique et vidéo, et la presse) ainsi que la publicité (*définitions*) (figure 1). Cette dernière activité ne faisant pas partie du champ

d'intervention des services de l'État en région est retirée de l'analyse.

En Bretagne, les 18 930 établissements ayant une activité principale dans le champ de la culture (figure 2) constituent un ensemble composite relevant du champ de

3 Les plus importants effectifs salariés observés en fin d'année : la presse écrite, la télévision et la radio, les salles de spectacles et le commerce de détail de livres et musique

Liste des 20 premiers établissements du champ culturel* au regard de leur effectif salarié présent au 31 décembre 2012 (tranches d'effectif décroissantes)

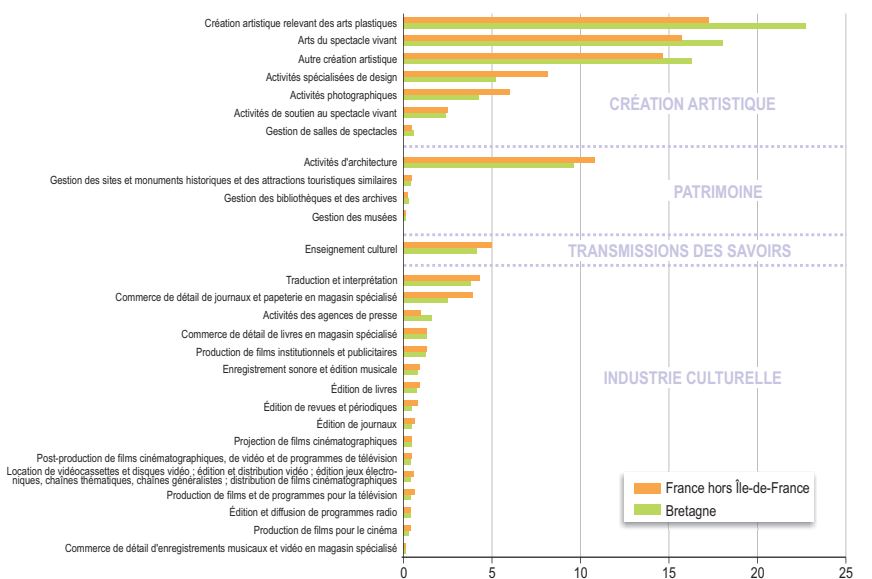
Nom de l'entreprise	Nom de l'établissement	Commune de l'établissement	Activité principale	Effectifs au 31/12/12
Société Ouest France	Ouest France	Rennes	Édition de journaux	100 ou plus
France Télévisions	France 3 ouest	Rennes	Édition de chaînes généralistes	100 ou plus
Théâtre National de Bretagne	TNB	Rennes	Arts du spectacle vivant	100 ou plus
Agence France Presse	AFP	Rennes	Activités des agences de presse	100 ou plus
Département d'Ille-et-Vilaine	Service des archives départementales	Rennes	Gestion des bibliothèques et des archives	50-99
Éditions du Boisbaudry	Éditions du Boisbaudry	Cesson-Sévigné	Édition de revues et périodiques	50-99
Rennes Métropole	Bibliothèque de Rennes métropole	Rennes	Gestion des bibliothèques et des archives	50-99
Infomer	Infomer	Rennes	Édition de revues et périodiques	50-99
Société Ouest France	Ouest France	Rennes	Édition de journaux	50-99
Orchestre Symphonique de Bretagne	Orchestre symphonique de Bretagne	Rennes	Autre création artistique	50-99
Département d'Ille-et-Vilaine	Bibliothèque départementale	Rennes	Gestion des bibliothèques et des archives	50-99
Fujifilm France	Fujifilm France	Brécé	Activités photographiques	50-99
Loisirs et Culture	Librairie Dialogues	Brest	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	50-99
Société Ouest France	Ouest France	Saint-Brieuc	Édition de journaux	50-99
Département du Morbihan	Service des archives départementales	Vannes	Gestion des bibliothèques et des archives	50-99
Centre d'Action Sociale et Culturelle Intercommunal	intercommunal Lano Questel	Plouézec	Gestion de salles de spectacles	30-49
Société Ouest France	Ouest France	Quimper	Édition de journaux	30-49
TV Breizh	TV Breizh	Lorient	Édition de chaînes thématiques	30-49
Société Nationale de Radiodiffusion - Radio France	France bleu Breizh Izel	Quimper	Édition et diffusion de programmes radio	30-49
Le Télégramme de Brest et de l'Ouest	Le Télégramme	Quimper	Édition de journaux	30-49
Le Télégramme de Brest et de l'Ouest	Le Télégramme	Brest	Édition de journaux	30-49

* Le champ de la culture est défini comme une liste de codes APE (activité principale exercée) voir Définitions.

Source : Insee, Clap 2012.

4 Création artistique, notamment des arts plastiques et arts du spectacle vivant : un poids plus important en Bretagne

Répartition par secteurs d'activité des établissements dont l'activité principale appartient au champ de la culture* en 2012



* Le champ de la culture est défini comme une liste de codes APE (activité principale exercée) voir Définitions et sources.

Source : Insee, Clap 2012.

la création artistique (69 % des établissements), de l'industrie culturelle incluant la fabrication ou la vente de produits diffusant la culture (16 %), du patrimoine (11 %) ou de la transmission des savoirs (4 %). Ces établissements font appel à des techniques spécifiques (édition de journaux, production de films, ...) et mobilisent une large palette de métiers (artistes plasticiens, journalistes, traducteurs, architectes, photographes, ...).

Une diversité de rythmes d'activité et modes d'organisation

La diversité des établissements constituant le champ de la culture s'accompagne d'une multiplicité de rythmes d'activité et modes d'organisation. Les chaînes de télévision ou radio, le commerce, la presse, la gestion de certains équipements, tels que les bibliothèques ou salles de spectacles, mobilisent des effectifs salariés présents sur l'ensemble de l'année. A contrario, les établissements de

la création artistique recourent plutôt à des emplois non permanents. C'est notamment le cas dans le spectacle en raison du caractère largement intermittent de l'activité.

À la fin de l'année 2012, environ 15 % des établissements¹ de la culture déclaraient ainsi des effectifs salariés. Parmi ceux-ci, les plus gros employeurs se trouvent dans les secteurs d'activité de la presse (édition de journaux) et de l'audiovisuel (chaînes de télévision et programmes radio), de la gestion des bibliothèques et archives, et du commerce de produits culturels (figure 3).

Des établissements plus fréquemment dédiés à la création artistique

En Bretagne, près de 70 % des établissements du champ culturel travaillent dans le secteur de la création artistique. Pour la France métropolitaine hors Île-de-France, cette proportion est de l'ordre de 65 %. La part des structures œuvrant dans les domaines des arts plastiques et du spectacle vivant dans la région s'avère plus importante (figure 4).

Ces activités de création artistique irriguent l'ensemble de la région. Les structures travaillant dans les arts visuels maillent l'ensemble du territoire (figure 5). Elles se retrouvent cependant pour une large part sur le littoral et la zone d'emploi de Rennes. Par ailleurs, les établissements du spectacle vivant essaïment autour des grands centres urbains (figure 6).

À l'inverse de la création artistique, la part des établissements des industries culturelles dans le champ de la culture (figure 7) est de deux points inférieure à celle observée pour la France métropolitaine hors Île-de-France. C'est le cas en particulier dans le commerce de journaux et, dans une moindre mesure, dans la traduction, l'interprétation et l'audiovisuel.

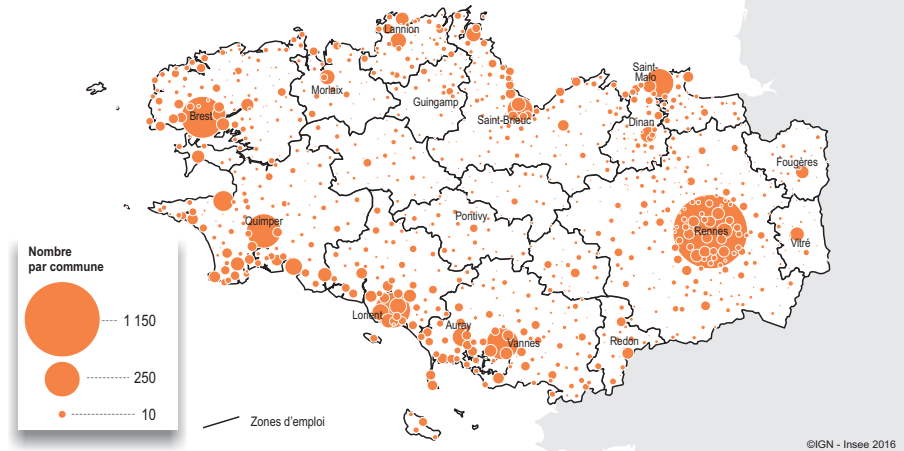
Des disparités de répartition territoriale selon les activités

Les établissements culturels sont présents sur l'ensemble du territoire, qu'ils couvrent en totalité. En fonction de la nature des activités exercées, on constate cependant une répartition territoriale inégale. Ceux tournés vers l'architecture sont plutôt regroupés dans les zones urbaines (figure 8) et ceux

1- Le référentiel est le répertoire des établissements en 2012. Les effectifs salariés sont ceux présents au 31 décembre de l'année. La démographie des établissements ainsi que des mouvements dans les effectifs salariés ayant eu lieu postérieurement pourraient modifier la liste de ces établissements ou son ordre.

5 Arts visuels : les établissements maillent le territoire mais se concentrent sur le littoral et les deux métropoles

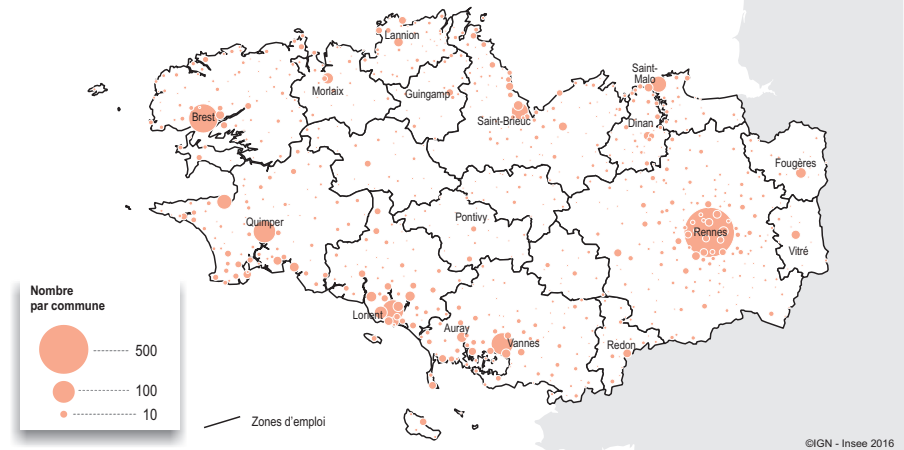
Localisation des établissements du champ culturel exerçant dans les arts visuels en 2012



Source : Insee, Clap 2012.

6 Spectacle vivant : des établissements essaïment autour des grands centres urbains, moins nombreux dans le centre de la région

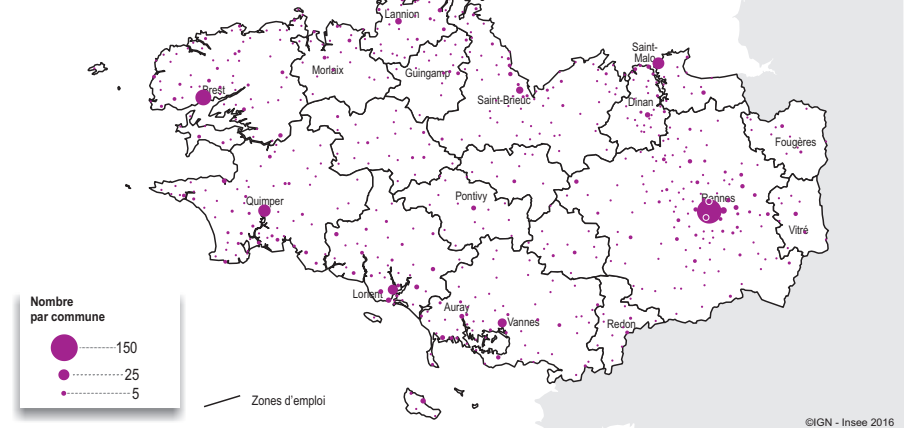
Localisation des établissements du champ culturel exerçant dans le spectacle vivant en 2012



Source : Insee, Clap 2012.

7 Industries culturelles : large palette d'activités pour des établissements répartis dans les zones d'emploi

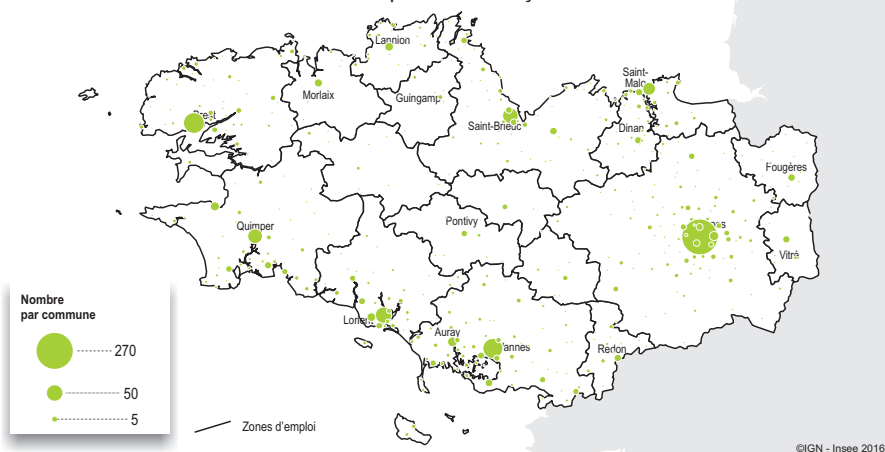
Localisation des établissements du champ culturel exerçant dans les industries culturelles en 2012



Source : Insee, Clap 2012.

8 L'architecture : présente sur tout le territoire, elle se concentre dans l'urbain

Localisation des établissements du champ culturel exerçant dans l'architecture en 2012

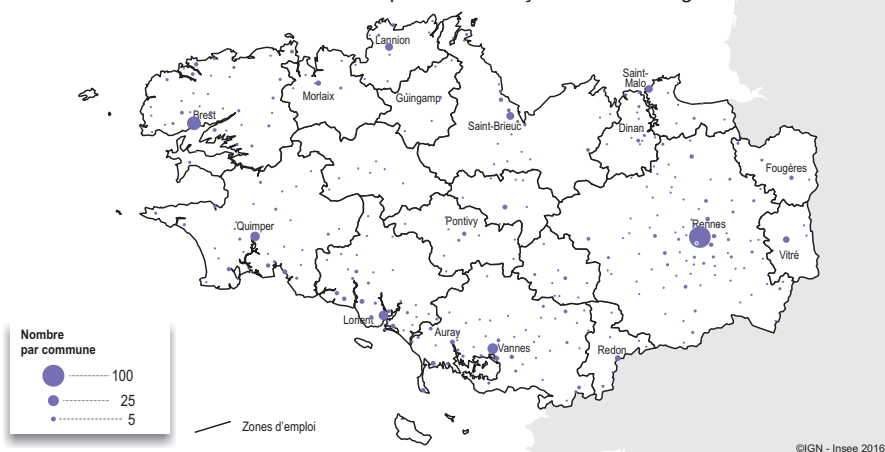


Source : Insee, Clap 2012.

dédiés à la conservation du patrimoine² sont par nature centralisés. Les établissements des arts visuels, du spectacle vivant sont plutôt implantés sur le littoral et les deux métropoles, alors que ceux de l'enseignement artistique (*figure 9*) laissent apparaître des zones blanches notamment dans certaines zones d'emploi du nord et de l'ouest de la région (Loudéac, Morlaix, Saint-Brieuc...).

9 Enseignement : davantage de zones blanches dans l'ouest de la région

Localisation des établissements du champ culturel exerçant dans l'enseignement en 2012



Source : Insee, Clap 2012.

2- Il s'agit des établissements ayant déclaré une activité principale de gestion des sites, monuments, bibliothèques, archives ou musées et non de la localisation des équipements en eux-mêmes.